

Agent(e) d'entretien des espaces verts et de la voirie h/f Commune d'Attignat

Cadre d'emplois des **adjoints techniques (Catégorie C)**

Recrutement par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle (CDD de 1 à 3 ans)



La commune d'Attignat est membre de Grand Bourg Agglomération, établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé le 1er janvier 2017 dont le siège est à Bourg-en-Bresse. Elle compte près de 3300 habitants et est dotée d'une école primaire accueillant près de 300 élèves chaque année. Elle compte plusieurs agents territoriaux employés par Grand Bourg Agglomération et mis à la disposition de la commune.

www.grandbourg.fr

Missions

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élu(e)s, la secrétaire de mairie et la population, l'agent(e) d'entretien des espaces verts intervient sous l'autorité du Responsable du pôle technique et assure l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Il(elle) réalise l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériels mis à disposition.

Ainsi, les missions principales sont les suivantes :

- Entretien des espaces verts, le fleurissement, et l'embellissement,
- Entretien la voirie,
- Garantir la propreté urbaine et la propreté des points d'apport volontaire,
- Effectuer des travaux de maintenance de premier niveau, essentiellement de la petite maçonnerie,
- Gérer le matériel relevant de sa responsabilité : réaliser la maintenance courante et l'entretien des véhicules, du matériel, des machines et outils utilisés (diagnostic, contrôle, suivi de l'état, petite mécanique, nettoyage, dégraissage, etc.).
- Effectuer le compte-rendu de ses interventions auprès de sa hiérarchie.

Profil candidat

- Une première expérience sur un poste similaire est un plus,
- Formation dans le domaine des espaces verts,
- Connaissances en matériels et méthodes alternatives de désherbage,
- Polyvalence et capacité d'adaptation,
- Réactivité face aux situations d'urgence,
- Rigueur, disponibilité, sens du service public,
- Qualités relationnelles, aptitude au travail en équipe, discrétion et devoir de réserve,
- Respect de l'autorité, des consignes et des règles de sécurité,
- Permis B nécessaire.

Spécificités du poste



Temps complet :

35 heures annualisées, cycles de 38h l'été et de 32h l'hiver
Du lundi au vendredi matin,
Interventions exceptionnelles le week-end



Lieux de travail : Attignat (01340)



Rémunération statutaire

+ Régime indemnitaire*

+ Titres Restaurant*

+ Prévoyance*

+ participation

employeur

complémentaire santé*

(*sous réserve des conditions en vigueur au sein de la collectivité)



Poste à pourvoir dès que possible

Pour tout renseignement sur le poste vous pouvez contacter la Mairie d'Attignat au 04.74.30.92.16

Candidature

Les personnes intéressées par ce poste doivent adresser CV ET lettre de motivation (documents obligatoires) : (au choix)

➤ sur notre site internet :

www.grandbourg.fr, rubrique «offre d'emploi»

➤ par mail à recrutements@grandbourg.fr

➤ par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de Grand Bourg Agglomération, Direction des ressources humaines, 3 avenue Arsène d'Arsonval CS 88000 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Pour le 9 juin 2024, dernier délai.

Référence à porter sur la candidature :
DGA PRC ESPACES VERTS ATTIGNAT